



Attente reponse rapide merci

Par **franck**, le **31/01/2010** à **11:01**

Bonjour, j'ai pris en gérance libre un petit bar/ restaurant de village en septembre. bon debut qui m'a laissé entrevoir de belles perspectives de développements. malheureusement, c'était sans compter sur mes concurrents un autre petit bar restorne le problème est le suivant. ils ont, dans leurs locaux en plein repas de midi : que mon bar est un endroit où l'on vend de la drogue, et il s'y passera des magouilles, en tout genre. c'est une cliente qui déjeunait qui l'a répété. j'ai déposé main courante en gendarmerie, dès que cela est venu à mes oreilles. maintenant ce jour j'ai (fermé) les portes de mon établissement puisque maintenant, plus de clients. que puis-je faire? je ne peux pas payer fournisseurs, propriétaire.... réponse urgente attendue; merci d'avance. franck

Par **amazonus**, le **31/01/2010** à **12:09**

Pourquoi avoir fermé????? il fallait rester ouvert. je suis propriétaire d'un café resto comme vous et moi ma femme est une salope et moi un pigeon etc etc....(j'ai 27 ans et elle 22) malgré tout certain client ne se fit pas de ce genre de ragot. reprenez changez votre carte faite de la pub un coup de peinture dans votre ets pour l'éclaircir et montrez au gens que vous n'êtes pas ce qu'ils disent. ne dites pas que vous avez déposé une main courante ni que votre rival est un enfoiré. restez indifférent de cette personne et faites votre vie. ne racontez pas vos malheurs perso aux clients. dans un bar ils adorent que vous ayez des problèmes faites croire que tout s'arrangera et que tout va bien dans le meilleur des mondes et à la fin de votre contrat gérance cherchez une autre gérance ailleurs. ça peut aider...

Par **franck**, le **01/02/2010** à **23:08**

slt ben merci pour tes conseils , j apprécis beaucoup, je pense ne pas reouvrir, ils me fonds trop(.....)

Par **amazonus**, le **02/02/2010** à **19:32**

trop quoi? peur? c h i é? rester fermé c'est aller droit dans le mur au fond de la mer de, plus possible de pouvoir avoir une gérance ou acheter un fond après un dépôt de bilan. tout l'argent que tu as investi est perdu et en prime tu pars avec des dettes. rntu es dans un village de trente habitants ou quoi?rndeplus combien de temps es tu fermé?rncomment tu manges si t'es fermé?rnou sinon vas falloir s'arranger avec le proprio pour voir si il peut venir te virer et exercer ça ta place. mais je crois qu'il peut pas te virer avant la fin du contrat ou genre au bout de six mois que tu paye pas etc etc..nrnrnRESAIS TOI!! l'état t'aidera pas, il sait que prendre l'argent....